

NUMÉRO
#16

JUILLET
2025

TERRE DE PROVENCE

Le magazine de votre agglomération

Cap sur une mobilité écoresponsable



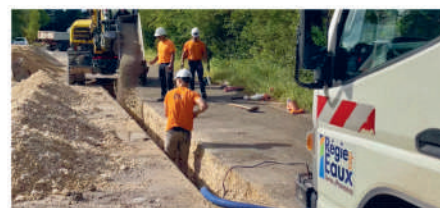
La LEO, c'est fini !

Page 2



Vos élus sur le terrain

Page 6



Bilan Régie des Eaux

Page 24

Barbentane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues - Graveson - Maillane - Mollégès - Noves - Orgon - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint-Andiol - Verquières

www.terredeprovence.com

ÉDITO



Corinne Chabaud, Présidente de
Terre de Provence Agglomération

Terre de Provence Agglomération a fait le choix de construire des politiques publiques ancrées dans le réel, ambitieuses et toujours tournées vers l'humain pour répondre au plus près aux attentes du quotidien de nos administrés. Mais notre engagement c'est aussi d'anticiper, de se projeter vers l'avenir.

Le Plan de Mobilité Durable que nous portons pour la période 2025-2035 incarne parfaitement cette vision. Il ne se contente pas de dresser un état des lieux : il propose des actions concrètes pour améliorer tous les modes de déplacement. Transports collectifs, mobilités douces, covoiturage, connexions intercommunales... Chaque levier est exploré pour construire un territoire plus fluide, plus sain, plus juste. Ce plan est le fruit d'un diagnostic partagé, d'une concertation ouverte et d'une volonté commune : faire de la mobilité un outil de qualité de vie et de transition écologique.

Pour aller plus loin, nous joignons à ce numéro un hors-série entièrement consacré au développement durable, afin de mettre en lumière nos engagements et actions qui façonnent dès aujourd'hui le territoire de demain.

Notre gestion budgétaire s'inscrit dans cette même cohérence. Le budget 2025 est solide : sans dette supplémentaire, sans hausse d'impôts. Il prépare dès aujourd'hui 2026, année charnière, où sera déployé un budget durable. Cette nouvelle approche évaluera chaque euro investi à l'aune de ses effets environnementaux, sociaux et économiques. Une exigence nouvelle pour une action publique plus responsable.

Et parce qu'il n'y a pas de durabilité sans emploi, nous avons fait de l'insertion par l'économie une priorité. Plus de 230 personnes éloignées de l'emploi ont retrouvé une dynamique professionnelle en 2024 grâce à nos marchés publics intégrant des clauses sociales. Ce dispositif, utile et humain, s'accompagne d'un soutien appuyé à l'artisanat local. La convention que nous avons signée avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat va dans ce sens : valoriser les savoir-faire, soutenir les métiers d'art, renforcer les liens entre innovation et tradition.

La LEO... Parlons-en encore !

Le préfet vient d'annoncer que les crédits alloués à la LEO étaient définitivement réaffectés à d'autres projets structurants du territoire, faute d'entente avec Avignon. Je le déplore fortement et ne lâcherai rien. Je vais proposer sans attendre, comme alternative, la connexion A7/A9 à Orange, en espérant que les élus avignonnais mesureront l'importance pour tous d'une solution satisfaisante et rapide à mettre en oeuvre, sous peine de sacrifier l'attractivité du territoire et le bien-être de nos concitoyens.

Je poursuis également avec détermination le travail engagé en étroite collaboration avec Vinci Autoroutes pour la création d'un demi-échangeur entre Noves et Cabannes, afin de désaturer le pont de Bonpas. **Je veux encore croire que notre sort n'est pas scellé. Pour un avenir meilleur, je continuerai à me battre pour que le nord des Bouches-du-Rhône puisse préserver le bien-être et la santé de ses habitants sans renoncer à son développement économique.**

C'est dans cet esprit d'engagement et de résilience que nous menons l'ensemble de nos projets. Découvrez-les dans les pages qui suivent.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été en Terre de Provence.

Corinne Chabaud
Présidente de Terre de Provence Agglomération



Directrice de publication:

Corinne Chabaud

Rédaction / illustration:

Stéphan Chevazic

Photographie:

Stéphan Chevazic

Parution:

N°16 Juillet 2025

Conception:

Service communication

Impression:

EDIFAC - Certifié imprim'vert

Dépôt légal : ISSN 2427-8696

Juillet 2025



SOMMAIRE

BUDGET 2025

04

VOS ÉLUS SUR LE TERRAIN

06

LABEL PARC +

12

L'ARTISANAT À L'HONNEUR

13

LE PLAN DE MOBILITÉ

14

PORTRAIT : AIMÉ BONNAUD

16

MAILLANE, ENTRE HISTOIRE ET POÉSIE

17

L'ACTUALITÉ DU TOURISME

18

INSERTION ET EMPLOIS

20

PERMIS DE LOUER

22

UNE SECONDE VIE

23

VOTRE RÉGIE DES EAUX

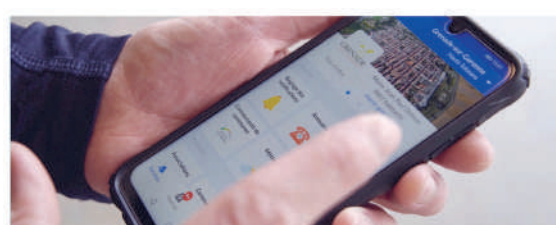
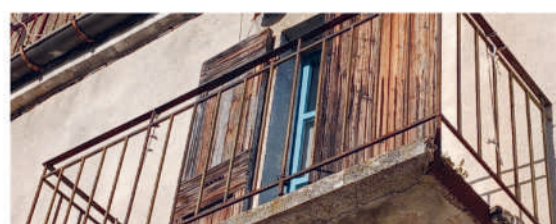
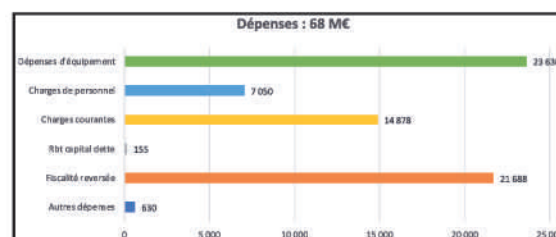
24

RESTONS CONNECTÉS

26

À VOTRE SERVICE

27



2025, UN BUDGET DE TRANSITION POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Responsabilité, ambition, cohérence et solidarité : tels sont les quatre piliers du budget 2025 de Terre de Provence Agglomération. Un budget pensé comme une étape décisive pour structurer l'action publique et amorcer les grandes transitions à venir. Dans un contexte incertain, marqué par les tensions internationales et les contraintes budgétaires, les choix opérés ont été clairs et assumés : pas de hausse d'impôts, pas de recours à l'emprunt, mais maintien de la solidarité intercommunale, à hauteur de 6 millions d'euros.

Ce budget pose les bases d'un projet de territoire ambitieux, avec un plan pluriannuel d'investissement supérieur à 10 millions d'euros par an pour les années à venir. Il a permis d'agir dans toutes nos compétences : développement économique, mobilité, environnement, collecte des déchets, sécurité, attractivité touristique et cohésion sociale.

2025 est une année structurante, tournée vers l'avenir, qui a permis d'asseoir une gouvernance solide, d'outiller les services et de construire les fondations du mandat à venir (2026-2032), autour d'une vision partagée : faire de Terre de Provence un territoire exemplaire, innovant et durable.

Les 3 clés de la stratégie financière de la Communauté Terre de Provence.

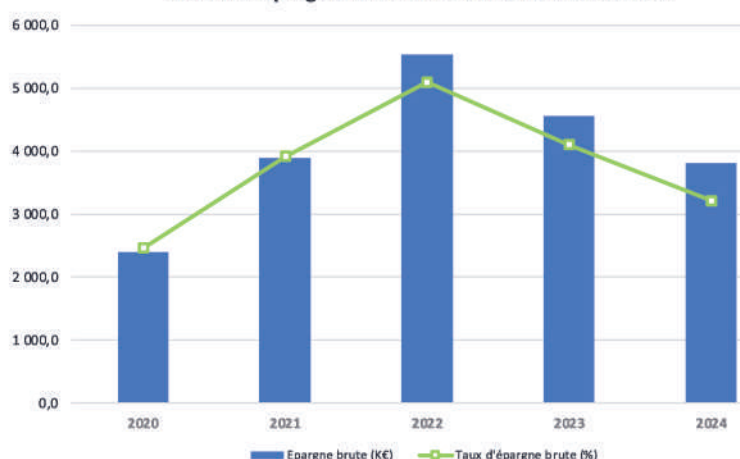
Afin de maintenir ses équilibres financiers, Terre de Provence a décliné 3 axes stratégiques :

1er axe : Consolider durablement l'épargne. Principalement affecté à l'entretien du patrimoine et à la réalisation de nouveaux équipements, l'autofinancement (ou épargne brute) de la communauté d'agglomération atteint 3,8 M€ en 2024. L'objectif est de préserver un taux d'épargne minimum de 10 % : cela signifie que sur 100 € de recettes de fonctionnement, la collectivité doit préserver au moins 10 € pour financer ses investissements.

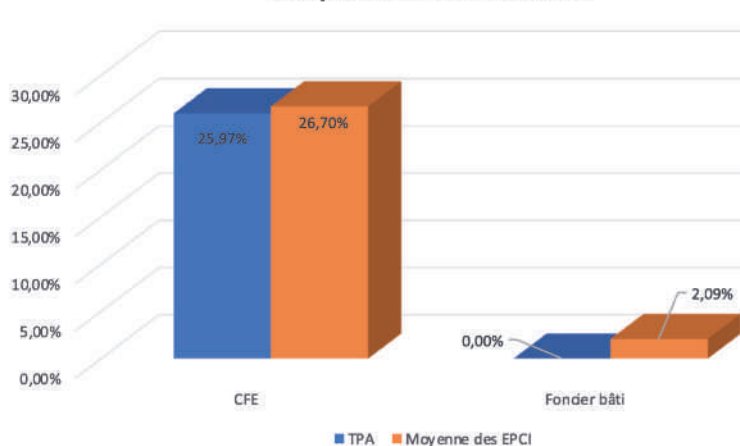
2ème axe : Maîtriser l'endettement. Au budget 2025, l'endettement de la communauté est quasi nul (200 K€). Rapportée à la population, la dette intercommunale ne représente ainsi que 3 € par habitant. Ce niveau est très largement inférieur aux communautés de la strate : 296 €/habitant.

3ème axe : Stabiliser la pression fiscale. Soucieuse du contribuable, la communauté s'est engagée sur la voie de la modération, comme en témoigne le montant des taux votés par le Conseil communautaire. Ceux-ci ont en effet été reconduits au Budget 2025. Les taux fiscaux de Terre de Provence restent inférieurs aux moyennes des groupements à fiscalité propre.

Le taux d'épargne brute maintenu à un niveau élevé



Comparaison des taux fiscaux



L'équilibre financier du Budget 2025

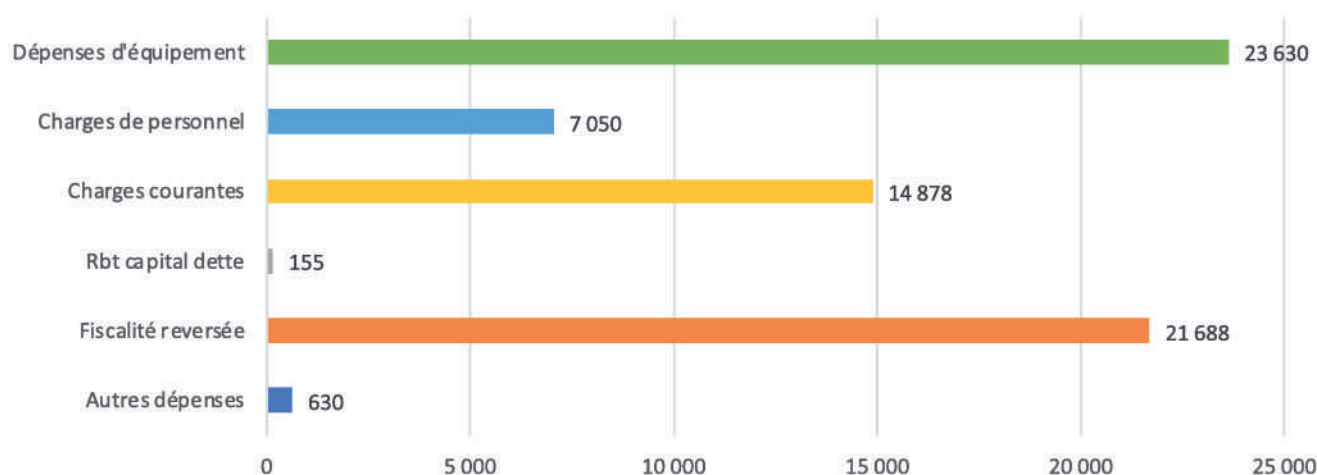
Le Budget 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses à 68 M€. Les recettes sont constituées à hauteur de 85 % par les recettes de fonctionnement, essentiellement des produits fiscaux. Aucun emprunt n'est prévu au BP, ce qui signifie que l'ensemble des projets et actions sont financés par des recettes propres et par des subventions. Les dépenses concernent en priorité les projets d'équipement, pour près de 24 M€. Les charges courantes (14,8 M€) et de personnel (7 M€) permettent le fonctionnement de l'ensemble des services de la Communauté.

Les dépenses de fonctionnement par secteurs opérationnels

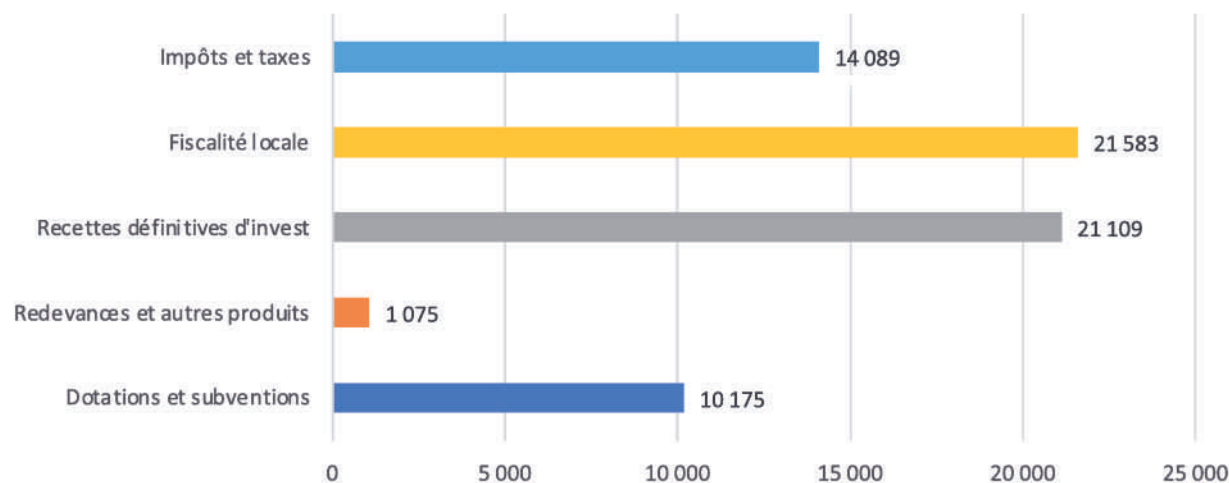
Les dépenses de fonctionnement des quatre secteurs opérationnels se répartissent ainsi :

- Environnement : 69 %
- Action économique : 15 %
- Aménagement du territoire et habitat : 11 %
- Transport : 5 %

Dépenses : 68 M€



Recettes : 68 M€



Cap vers un budget durable pour 2026 !

En 2026, la Communauté d'agglomération Terre de Provence franchira une nouvelle étape en construisant un budget durable avec une méthode claire et rigoureuse. Contrairement au simple « budget vert », qui se limite à une lecture environnementale, le budget durable est plus ambitieux : il intègre l'ensemble des dimensions du développement durable, selon les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 et leurs 169 cibles. Les dépenses seront ainsi analysées à l'aune de leur impact économique, social et environnemental. Un nouvel outils pour les élus et les services pour mieux orienter nos choix, mieux rendre compte à la population, et piloter nos politiques à l'échelle de la transition.

VOS ÉLUS SUR LE TERRAIN

Sillonner les entreprises du territoire, c'est comprendre ses forces, ses défis, ses talents. À travers une série de visites à Eyragues, Cabannes, Maillane, Orgon, Saint-Andiol ou Noves, les élus de Terre de Provence Agglomération ont réaffirmé leur volonté d'agir aux côtés des entrepreneurs, agriculteurs, artisans, porteurs de projet et structures innovantes. Du champ à l'export, de l'artisanat à la logistique internationale, un territoire pluriel, vivant... et prometteur.

Du champ à l'assiette : une filière agroalimentaire enracinée et visionnaire

L'agriculture est une colonne vertébrale de l'économie de Terre de Provence. Non seulement elle façonne nos paysages et notre culture, mais elle incarne aussi un modèle économique local, complet et résilient. Les élus communautaires ont visité plusieurs entreprises emblématiques de cette filière pour mesurer toute la richesse de cette chaîne de valeur.

Tout commence avec la recherche et l'innovation agronomique. À Eyragues, **Gautier Semences**, entreprise familiale fondée en 1952, développe des semences potagères sans OGM. Dirigée par Jeanne Gautier et son père Jacques, cette structure rayonne aujourd'hui à l'international. Elle emploie 120 personnes sur site et 180 dans le monde, et incarne une vision moderne de l'agriculture.

À Maillane, l'entreprise **Charlet de San Roumié** illustre parfaitement l'évolution vers un modèle agro-écologique. Sur un hectare de serres de nouvelle génération, Julien Aubert cultive une vingtaine de variétés de plantes aromatiques. Engagé dans une démarche zéro résidu de pesticide, il privilégie les circuits courts, les emballages écologiques, et la production locale toute l'année.

C'est aussi chez **Mounier & Fils (Les Valleyquettes)**, que se joue une étape-clé avec la production de plants maraîchers de qualité, bio ou conventionnels, qui alimentent tout un réseau d'exploitants.

Et pour faire grandir ces plants, nous pouvons compter sur une jeune génération d'agriculteurs engagés dans l'agroécologie. À Noves, **Monia Lillamand** et **Daniel Azmi** ont partagé avec enthousiasme leur vision d'une agriculture raisonnée, responsable et attentive à l'environnement.

Pour les circuits de distribution, des acteurs comme **Rougeline**, coopérative maraîchère implantée à Saint-Andiol, collectent et valorisent la production locale de fruits et légumes, en garantissant qualité, traçabilité et juste rémunération des producteurs. Une structure essentielle pour faire le lien entre agriculteurs et consommateurs.



Gautier Semences - Eyragues



Les Valleyquettes - Maillane



Exploitation Daniel Azmi - Noves



Les paysans de Rougeline - Saint-Andiol

Artisanat, services et initiatives locales : un tissu économique dynamique et engagé

Le dynamisme économique de Terre de Provence s'incarne aussi dans la richesse de son tissu artisanal, commercial et entrepreneurial. Des structures à taille humaine qui créent de l'activité, de l'emploi, du lien social.

À Maillane, deux jeunes entrepreneurs ont été soutenus par Initiative Pays d'Arles dans la concrétisation de leurs projets. D'un côté, **Maison Bernard**, un restaurant couplé à une maison d'hôtes de charme, qui contribue à l'attractivité touristique du village. De l'autre, **TSL Cycles**, magasin de réparation et de vente de vélos, qui porte les valeurs de mobilité douce, d'économie locale et de services de proximité.

À quelques kilomètres de là, à Saint-Andiol, les élus ont visité la **Villa Malta**, un lieu dédié à l'événementiel. Ce site atypique accueille mariages, réceptions et séminaires dans un cadre verdoyant et soigné, participant à la vitalité économique et à l'offre de services du territoire.

L'artisanat reste un pilier fort de cette économie de proximité. À Cabannes, la **carrosserie Barthée** incarne le savoir-faire et la transmission et à Orgon, **Asphalt Classics** affiche l'excellence dans la restauration et la vente de voitures mythiques. Dans la zone de la Praderie à Maillane, **Alpilles Alu Menuiserie** et **ÉlecDirect** renforce l'offre artisanale au service des habitants et des entreprises locales.

Certaines structures, par leur taille et leur rayonnement, illustrent une autre facette de cette économie locale. Toujours à Cabannes, **Toutentub**, entreprise fondée en 1957, conçoit et fabrique des équipements de manutention en acier et aluminium pour les secteurs agricoles et agroalimentaires. Une expertise reconnue, fruit d'un savoir-faire précis, ancré dans le territoire depuis plusieurs générations.

Enfin, à Saint-Andiol, les élus ont rencontré les fondateurs de **Lökki Kombucha**, une entreprise en plein essor spécialisée dans la fabrication artisanale de kombucha bio. Avec une croissance continue et une distribution nationale, Lökki Kombucha prouve qu'innovation, consommation responsable et ancrage local peuvent aller de pair.



Maison Bernard - Maillane



Lökki Kombucha - Saint-Andiol



Lökki Kombucha - Saint-Andiol



Toutentub - Cabannes



Villa Malta - Saint-Andiol



Asphalt Classics - Orgon

Une ambition locale qui rayonne bien au-delà

Le territoire de Terre de Provence ne compte pas seulement des entreprises de proximité ou des savoir-faire artisanaux. Il accueille aussi des acteurs d'envergure, capables de s'inscrire dans des dynamiques économiques nationales et internationales, tout en conservant un fort ancrage local.

À Orgon, ID Logistics en est une illustration frappante. Présente dans 18 pays, cette entreprise française de logistique déploie, depuis sa plateforme orgonnaise, des solutions performantes au service des grands noms de la distribution. Son implantation locale constitue un levier stratégique pour l'emploi et la filière logistique sur le territoire.



ID Logistics - Orgon

Rencontrer, écouter, agir : la mission de terrain de vos élus

A ce jour, plus d'une cinquantaine de visites ont été effectuées. Ces rencontres nourrissent les réflexions de vos élus locaux pour faire évoluer leur stratégie de développement économique et agricole.

Ces rencontres étant toujours un moment privilégié, l'ensemble des élus de Terre de Provence Agglomération auront plaisir de les poursuivre pour toujours être au plus près des acteurs économiques et agricoles du territoire



Carrosserie Barthée - Cabannes



Charlet de San Roumié - Maillane



Les pépinières Joubert - Cabannes



Camping La Vallée Heureuse - Orgon

PORTRAIT DE BENJAMIN GORLA

ENTREPRENDRE POUR SOI, BÂTIR POUR LES AUTRES

À Maillane, Benjamin Gorla transforme un besoin personnel en projet collectif. En créant des locaux pour accueillir d'autres entrepreneurs, il participe activement à la vitalité économique du territoire.

Un besoin d'espace pour une activité en plein essor

Co-gérant d'Esprit Tendances, entreprise spécialisée dans le mobilier d'extérieur, Benjamin Gorla connaît les contraintes d'une activité basée sur des produits encombrants. « On vend des parasols, des bains de soleil, des barbecues ou des planchas... tous les produits qui vont à l'extérieur pour aménager son extérieur. »

Installé à Saint-Rémy-de-Provence, il se heurte vite à un manque de surface de stockage. « Il nous fallait plus de places de stockage pour les magasins Esprit Tendances. » Mais l'offre est quasi inexistante. « Sur Saint-Rémy, c'est très compliqué à trouver. »

Il découvre alors une opportunité à Maillane, dans la zone artisanale de La Praderie : un terrain en vente avec un bâtiment à rénover. Il s'y projette sans hésiter. Avec 17 amis, il rénove le bâtiment après ses journées de travail, soirs et week-ends compris. Une aventure collective et fidèle à ses valeurs.

Des locaux pensés pour répondre à un besoin partagé

Ce qui devait régler un problème personnel devient un projet plus ambitieux. Benjamin pense que d'autres entrepreneurs sont dans la même situation, à la recherche de locaux adaptés. Il décide alors de bâtir de nouveaux espaces à louer, en complément de son activité.

Il imagine des surfaces de 100 à 200 m², accessibles, bien agencées, adaptées à différents profils. L'objectif : combler un vrai manque sur le territoire.

Très vite, les premiers professionnels s'installent. Alpilles Alu Menuiseries, le garage Belloni, Alpilles Cheminées donnent vie au lieu. L'emplacement, en bord de route, offre de la visibilité, du passage et accentue l'attractivité. En quelques mois, une vraie dynamique naît, portée par la diversité des activités et l'esprit de proximité.

Un projet qui s'étend et structure une dynamique locale

Face à la demande, Benjamin poursuit son projet. Il fait construire six nouveaux locaux de 120 m² avec mezzanine. Trois sont déjà réservés, trois encore disponibles. L'idée



reste la même : proposer des lieux simples, pratiques et bien placés pour les pros du territoire. Le site attire aussi de nouvelles activités. Bientôt, un carrossier et une entreprise de lavage à sec de véhicules s'y installeront, renforçant une polarité autour de l'automobile. La zone se développe naturellement autour de métiers complémentaires.

Son projet montre qu'on peut entreprendre pour soi tout en construisant pour les autres, en permettant le développement d'activités là où les solutions manquaient. Une dynamique que Terre de Provence Agglomération soutient pleinement, car elle repose sur ce qui fait la richesse du territoire : l'initiative locale, l'envie d'agir, et le sens du collectif.

MARTINE VASSAL EN VISITE SUR LE TERRITOIRE DE TERRE DE PROVENCE

Une journée de terrain au cœur des enjeux agricoles et logistiques

Vendredi 23 mai 2025, la Présidente du Département des Bouches-du-Rhône, Martine Vassal, était en visite sur le territoire de Terre de Provence Agglomération. Une journée rythmée entre Noves et Châteaurenard, consacrée aux défis agricoles, à l'innovation environnementale et au développement économique local.



À Noves, une première pour les agriculteurs des Bouches-du-Rhône

La journée a débuté à Noves avec l'inauguration de la première station de lavage et de remplissage agricole collective du département. Conçue pour répondre aux normes environnementales, elle permet aux exploitants de remplir leurs pulvérisateurs et de nettoyer leurs engins, tout en limitant les rejets polluants grâce à un système de traitement des eaux.

Accessible sur abonnement, la station offre une solution partagée, conforme aux futures obligations réglementaires. « Le cahier des charges est très lourd quand on veut prétendre à un label sur exploitation », a

rappelé Monia Lilamand, adjointe à l'agriculture. Martine Vassal a salué « un lieu moderne, respectueux de l'environnement et économe en eau ».

Au MIN, poser les bases du Grand Marché de Provence de demain

La visite s'est poursuivie au pôle logistique du MIN, en présence d'élus, d'acteurs économiques agricoles et de représentants de la CCI du Pays d'Arles. Financé à hauteur de 11,5 millions d'euros par le Département, ce site joue un rôle clé dans la mutualisation des flux logistiques et la commercialisation des productions locales.

L'objectif partagé : créer un véritable pôle agricole réunissant producteurs, acheteurs, grossistes et transformateurs, pour valoriser les circuits courts et renforcer l'autonomie alimentaire du territoire.

L'annonce de la vente par Terre de Provence d'un terrain de plus de 4 hectares pour accompagner cette dynamique a marqué un moment fort. À travers cette décision, l'agglomération officialise également son entrée dans la SPL Grand Marché de Provence, posant ainsi les bases d'un projet structurant pour l'économie agricole du territoire.



UNE PRÉSENCE QUI COMPTE



Le territoire de Terre de Provence attire l'attention bien au-delà de ses frontières. Il séduit par son dynamisme, la diversité de ses projets et la vitalité de ses communes. C'est dans ce contexte que les sénateurs des Bouches-du-Rhône, **Brigitte Devesa** et **Stéphane Le Rudulier**, ont récemment multiplié les visites sur notre territoire, confirmant ainsi l'intérêt que lui porte la représentation nationale.

De la visite du MIN de Châteaurenard aux diverses rencontres avec les maires et élus de l'agglomération pour débattre autour de sujets importants comme la loi SRU, le logement, l'agriculture ou encore les finances locales, les deux parlementaires ont témoigné d'une volonté claire : comprendre les réalités de terrain pour mieux faire entendre les priorités locales à Paris.

Par leur rôle institutionnel, les sénateurs sont des relais essentiels entre les collectivités locales et les instances nationales. Leur présence montre que Terre de Provence attire l'attention, grâce à son dynamisme et à la richesse de ses projets. C'est un territoire qui avance, et qui mérite d'être soutenu.

RELIER LES MOBILITÉS, RÉVÉLER LE TERRITOIRE



Le 3 juillet, Serge Portal, maire d'Orgon et vice-président de TPA délégué à la mobilité, Philippe Ginoux, maire de Sénas, Président du SICAS et Conseiller métropolitain délégué aux infrastructures mobilités et pistes cyclables et Lionel Grand, directeur adjoint Gares & Connexions SNCF, ont fait le point sur les pré-études engagées en vue de la transformation des gares d'Orgon et Barbentane en Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM).

Ces études s'inscrivent pleinement dans la logique du Plan de Mobilité 2025-2035 porté par Terre de Provence Agglomération. Elles visent à mieux articuler l'ensemble des modes de transport du quotidien : voitures, vélos, transports en commun, covoiturage...



À Orgon, la proximité avec la Durance à vélo et l'axe ferroviaire Avignon-Marseille en font un site clé pour l'est du territoire. À Barbentane, l'interface avec la réouverture de la gare aux voyageurs envisagée dans le cadre du Service Express Régional Métropolitain du Grand Avignon, l'interface avec l'éco-pôle de la gare et la voie verte ouvre la voie à une connexion efficace à l'ouest.

Cette démarche marque une volonté d'anticiper les mobilités de demain dans une logique de territoire plus accessible, plus durable tout en favorisant la cohérence du maillage des mobilités douces

entre Terre de Provence Agglomération et les territoires voisins. Comme pour la Durance à vélo et l'Eurovélo 8, ce projet inclura l'aménagement et le balisage de sentiers, notamment sur les berges des cours d'eau valorisant ainsi les espaces naturels remarquables.



Gare de Barbentane

LA ZONE DES ISCLES LABELLISÉE PARC+

Le parc d'activités des Iscles à Châteaurenard vient d'obtenir le label PARC+ Niveau 2, décerné par l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE). Cette reconnaissance régionale récompense l'engagement de Terre de Provence Agglomération, de l'Actium Grand Marché de Provence et de la SPL GMP en faveur d'un aménagement durable, concerté et innovant.

Un projet structurant au cœur du territoire

Sur 61 hectares, la zone des Iscles accueille plus de 70 entreprises et plus de mille emplois, principalement autour des secteurs du transport, de l'agroalimentaire et du commerce de gros. Elle bénéficie désormais d'une dynamique de requalification ambitieuse : recyclage d'une friche industrielle, création d'un pôle logistique moderne, maîtrise foncière, réduction de la largeur des voiries, création de pistes cyclables perméables et mobilisation autour de la logistique décarbonée.

Des actions concrètes pour un avenir durable

Plusieurs initiatives phares ont séduit le jury : mise en place d'une navette mutualisée et décarbonée, valorisation des invendus en partenariat avec les

banques alimentaires, label BDM Bronze pour le bâtiment logistique, ou encore soutien à l'innovation sociale avec un futur pôle sociétal. Ce label vient saluer une vision responsable qui concilie développement économique, emploi local, transition écologique et qualité de vie.

Terre de Provence en action

Avec ce label valable jusqu'en 2027, Terre de Provence affirme sa volonté de faire des zones d'activités de son territoire des modèles d'aménagement durable. Les Iscles deviennent une vitrine régionale, preuve qu'économie, environnement et solidarité peuvent avancer ensemble.



INNOVER EN TERRE DE PROVENCE

Terre de Provence Agglomération renforce son engagement en faveur de l'économie innovante. En partenariat avec la French Tech Grande Provence, elle propose désormais un accompagnement personnalisé pour les porteurs de projets technologiques et les start-up du territoire.



LA
FRENCH TECH
**GRANDE
PROVENCE
RÉGION SUD**

Un nouveau service pour les entreprises innovantes

Des permanences gratuites sont organisées à la Maison de l'entrepreneur à Châteaurenard. Ces rendez-vous individuels sont l'occasion d'obtenir des conseils concrets sur le financement, le développement commercial, les stratégies de croissance ou encore l'intégration dans l'écosystème local de l'innovation.

Un territoire prêt pour les transitions

Ouvertes aux start-up, aux porteurs de projets tech et aux entreprises en mutation, ces permanences s'adressent

à tous ceux qui souhaitent amorcer une transition digitale ou écologique. Avec cette initiative, Terre de Provence se positionne comme un territoire d'accueil dynamique pour les entreprises du numérique et de l'innovation.

Une dynamique en construction

Terre de Provence affirme ainsi sa volonté de soutenir les transitions et d'accompagner les talents d'aujourd'hui et de demain. D'autres projets suivront : rencontres, événements, et outils pour continuer à faire grandir l'innovation locale

Lieu : Maison de l'entrepreneur, Parking de la halte routière, avenue Roger Salengro, Châteaurenard

Dates : 19 juin, 9 juillet, 11 septembre, 9 octobre

Public : porteurs de projets innovants, start-up, entreprises en recherche de conseils en innovation, IA, transition numérique ou écologique

Inscriptions : calendly.com/lafrenchtechgrandeprovence

L'ARTISANAT À L'HONNEUR AUX HALLES & DESIGN



Le 1er juillet, élus locaux et représentants de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région PACA (CMAR) et de TPA se sont retrouvés à Châteaurenard pour signer une convention de partenariat, marquant leur volonté commune de soutenir activement l'artisanat local et ses savoir-faire.

À cette occasion, quatre artisans ont reçu la prestigieuse mention Métiers d'Art, remise par Daniel Salenc, président départemental de la CMAR, Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence Agglomération, Marcel Martel, maire de Châteaurenard et Pierre-Hubert Martin (vice-président de TPA délégué au développement économique).

Ont été distinguées :

- **Tania Decharles et Jade Decharles Petri**, tapissières à la galerie Halles & Design de Châteaurenard
- **Ibtissem Ben Chaouch**, bijoutière à Maillane
- **Virginie Brunet**, ébéniste d'art à Saint-Chamas

Cette distinction met en lumière l'excellence et la créativité de ces professionnels, valorisant un patrimoine



artisanal riche et vivant, profondément enraciné dans notre territoire.

Des artisans au cœur des villes

La délégation a également visité le magasin Pâquerette et Pimprenelle, né de l'association de deux artisanes fleuristes et décoratrices.

Portées par la passion de leur métier, ces deux artisanes expérimentées font preuve d'un talent rare et d'un grand sens du détail. Leur exigence et la qualité de leur travail donnent à leurs compositions florales et décorations une véritable dimension artistique, où chaque création reflète le soin, la maîtrise et l'émotion.

L'artisanat joue un rôle essentiel dans la vie économique et sociale du territoire. Il structure les centres-villes, crée de l'emploi non délocalisable, et offre aux habitants des produits uniques, de qualité, qui donnent du sens à l'acte d'achat. En soutenant ces initiatives, Terre de Provence affirme son engagement pour une économie locale fondée sur les savoir-faire, la créativité et le lien humain.



Le Plan de Mobilité est un document stratégique et réglementaire qui prévoit, sur 10 ans (2025-2035), les investissements nécessaires pour améliorer tous les modes de déplacement sur le territoire : voiture, marche, vélo, transports collectifs. Il définit l'organisation de la mobilité des personnes et des marchandises, avec pour objectif de réduire la dépendance à la voiture individuelle au profit de solutions plus durables. Issu d'un diagnostic partagé, il fixe une stratégie et un plan d'actions concrets, déclinés en trois phases.

The map illustrates the distribution of two cycling routes in the Châteaurenard region. The orange route, labeled 'Circuit de la Vallée du Rhône', is a circular path that passes through towns like Aramon, Barquentane, Châteaurenard, and Cavaillon. The blue route, labeled 'Circuit de la Vallée du Gard', is a larger loop that passes through towns like Aramon, Barquentane, Châteaurenard, Mollégès, and Orgon. The map also shows the Rhône river and the Gard river, as well as various towns and roads in the region.

La première phase, consacrée au diagnostic, est désormais terminée. Elle a permis de réaliser une analyse de données, des relevés de terrain, ainsi que des entretiens et ateliers avec les communes et les partenaires pour percevoir les enjeux à plusieurs échelles : la commune, le territoire intercommunal et ses liens avec les agglomérations voisines.

- **Axe 1** : Améliorer l'accessibilité et les connexions avec les territoires limitrophes
- **Axe 2** : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds
- **Axe 3** : Apaiser les circulations et mailler les connexions en modes actifs internes à Terre de Provence
- **Axe 4** : Calibrer une offre de transport collectif répondant aux besoins
- **Axe 5** : Développer le covoiturage, la multimodalité et l'intermodalité
- **Axe transversal** : Communiquer et sensibiliser sur l'offre de mobilité existante et les projets

Phase 2 et 3 : définition des actions, consultation et enquête publique.

Ces axes stratégiques ont permis de proposer des actions qui ont été soumises au débat public lors de réunions publiques de concertation. Cette deuxième phase de définition des actions se conclura à la mi-juillet, permettant ainsi le lancement de la troisième et dernière phase, dédiée à la consultation des Personnes Publiques Associées (institutions publiques en lien avec les mobilités) et à une enquête publique, en vue de l'approbation du Plan de Mobilité Durable pour février 2026.

Au cours de cette phase, les axes ont été déclinés en actions, qui font actuellement l'objet d'une concertation publique.

Cette seconde concertation, après celle qui a permis de partager le diagnostic du territoire, comporte une réunion publique et une plateforme numérique, permettant à chacun d'exprimer son avis sur les principaux constats issus de cette phase.

Le diagnostic est accessible à tous sur le site de Terre de Provence sous l'onglet transports.

Par ailleurs, une plateforme numérique de concertation, est accessible pour consulter les actions envisagées et contribuer aux travaux :

- www.registre-numerique.fr/plan-mobilite-terre-de-provence
- Contribuer par email à cette adresse : plan-mobilite-terre-de-provence@mail.registre-numerique.fr

La poursuite de l'activité au dépôt de bus de Châteaurenard

Par décision préfectorale, la Métropole Aix-Marseille-Provence devra cesser toute activité de transport de voyageurs hors de son périmètre, et donc sur le territoire de Terre de Provence, à compter du 31 août 2025. La RTM, opérateur historique, ne pourra plus assurer les transports scolaires dans l'agglomération.

Face à cette situation, Terre de Provence et ses communes ont réaffirmé leur attachement au site de Châteaurenard, reconnu pour ses qualités techniques, son emplacement stratégique et le professionnalisme de ses équipes. Pour préserver l'activité et les emplois locaux, l'agglomération a exigé que le futur gestionnaire du service des transports scolaires conserve le dépôt comme point de départ de toutes les lignes.

À la rentrée 2025, la société SUMA reprendra l'exploitation des lignes régionales et la société RUBAN BLEU PASTOURET, les lignes de transport scolaire de Terre de Provence Agglomération dans leur configuration actuelle, garantissant ainsi une parfaite continuité du service pour les élèves et leurs familles au même conditions tarifaires. Ces entreprises ont proposé de reprendre l'ensemble du personnel du site de transport de la RTM de Châteaurenard, une démarche rassurante et satisfaisante pour tous.

Pour renouveler la carte de transport scolaire ou pour toute nouvelle demande, nous vous invitons à vous rendre sur le site dédié : www.transporttdpagglo.monbus.mobi

Pour toute information sur le plan de mobilité ou l'inscription aux transports scolaires, une seule adresse : www.terredeprovence-agglo.com/Transport



AIMÉ BONNAUD, L'ÉCHAPPÉE BELLE D'UN HOMME LIBRE

À 75 ans, ce conseiller municipal de Verquières pédale toujours avec passion. Une vie en mouvement, guidée par l'effort, le partage et une vision éclairée de la mobilité.

Une enfance sur deux roues

Aimé Bonnaud a grandi à Sénas, dans une famille modeste, au rythme des saisons et des souvenirs marquants. Parmi eux, un vélo offert par son père à Noël, entièrement retapé dans le grenier. Il avait six ans. « C'est un souvenir qui restera toujours gravé dans mon esprit. » me raconte-t-il la gorge nouée. Depuis ce jour, le vélo ne l'a plus quitté.

Ouvrier dans la confection textile à Sénas, puis à Avignon, il a travaillé toute sa vie avec les mains... et s'est toujours échappé par les jambes. Aujourd'hui retraité, il consacre son énergie à sa commune de Verquières en tant que conseiller municipal, délégué aux travaux et à la commission finances.

Le vélo, une passion qui ne s'essouffle pas

Chez Aimé, la bicyclette n'est pas qu'un loisir, c'est une ligne de vie. Il a longtemps animé un club de cyclisme à Verquières, avant de rejoindre celui de Saint-Andiol, dont il est devenu président. Mais c'est seul, au fil des kilomètres, qu'il cultive ses plus beaux défis. À son actif : trois ascensions du Mont Ventoux dans la même journée, un périple de 1001 km du Mont-Saint-Michel au Mont Ventoux en quatre jours, et même la mythique course Paris-Brest-Paris (1200 km en 90 heures). « C'est du mental. Je monte à mon rythme, j'écoute mon corps. Les médecins disent que je suis exceptionnel ! » plaisante-t-il.

Pour lui, le vélo est bien plus qu'un sport : « Quand je suis sur mon vélo, j'ai immédiatement une sensation de bien-être. C'est comme une thérapie. Je vois, je rencontre, je voyage... C'est la liberté. »



Crédit photo : Aimé Bonnaud



Une parole éclairée sur la mobilité douce

S'il avoue que les pistes cyclables locales sont « trop plates [pour lui] », Aimé reconnaît pleinement leur utilité pour sécuriser les déplacements familiaux et faciliter le quotidien de ceux qui souhaitent se rendre au travail à vélo. Un moyen de transport à la fois économique, bon pour la santé et bénéfique pour l'environnement. En fin connaisseur de la route, il tient à rappeler une vérité essentielle : « La route est pour tous, cyclistes et automobilistes. Il faut apprendre à la partager. » S'il déplore les comportements parfois imprudents de certains cyclistes, il appelle au respect mutuel, gage d'une cohabitation plus apaisée.

À l'heure où Terre de Provence s'engage fortement en faveur de la mobilité douce, avec Aimé nous ne pouvons que vous encourager à pédaler pour découvrir la beauté de notre territoire en vélo.

MAILLANE, UNE ESCALE AU CŒUR D'UNE PROVENCE AUTHENTIQUE



Le charme d'un village où le temps suspend son vol

Si vous cherchez une parenthèse enchantée sous le soleil provençal, Maillane vous tend les bras. Ce joli village baigné de lumière respire la tradition et l'art de vivre méridional. Ici, les oliviers dansent au rythme du mistral, les platanes offrent leur ombre généreuse, et les volets colorés racontent l'histoire d'une Provence simple et fière.

Au détour de ces ruelles paisibles, le regard se pose sur les fontaines et les façades fleuries, véritables invitations à la flânerie et à la contemplation.



Maillane, c'est aussi un trésor patrimonial, où chaque ruelle, chaque pierre, semble murmurer un poème. L'église Sainte-Agathe, la chapelle Notre-Dame-de-Grâce (vénérée pour avoir sauvé le village du choléra), les nombreux oratoires et croix anciennes jalonnent une promenade douce et inspirante.

La Place des Cafés : un art de vivre

Impossible de visiter Maillane sans s'arrêter quelques instants sur la Place des Cafés. C'est ici que Frédéric Mistral, enfant du pays et futur prix Nobel de Littérature, aimait venir jouer aux cartes avec ses amis.

Sous les platanes, le temps s'étire au rythme des conversations animées et des verres qui tintent. Le mythique Café du Soleil, témoin de cette époque joyeuse, est encore là, accueillant les visiteurs en quête d'une pause gourmande ou d'un moment hors du temps.

Et si vous tendez l'oreille, peut-être entendrez-vous encore quelques vers provençaux flotter dans l'air...



TERRE DE PROVENCE EN LUMIÈRE

À travers son Office de Tourisme Intercommunal, Terre de Provence Agglomération œuvre pour faire rayonner le territoire : valorisation du patrimoine, soutien aux professionnels, promotion locale et internationale... Le tourisme ici se construit avec passion et fierté.



Des salons nationaux et internationaux pour faire rayonner notre territoire

De Lyon à Paris, jusqu'en Suisse alémanique, Terre de Provence Agglomération s'affiche fièrement comme une destination touristique à part entière.

Entre février et mai 2025, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) a participé à trois grands salons : Mahana à Lyon, le Salon Mondial du Tourisme à Paris, et le salon RHEMA à Altstätten, à la frontière autrichienne. À chaque étape, une promesse claire : une Provence vraie, chaleureuse, loin du tourisme de masse. Nos villages, nos fêtes traditionnelles, nos producteurs locaux et notre art de vivre séduisent autant les familles que les voyageurs curieux en quête d'authenticité.

Au-delà des visiteurs, ces salons sont l'occasion de tisser des liens précieux avec médias et influenceurs, invités à venir découvrir « toute la Provence en une seule Terre ».

À Graveson, les professionnels du tourisme réunis

Le 3 avril, près de 100 professionnels du tourisme local se sont retrouvés à l'Espace Culturel de Graveson pour "les rencontres des pros du Tourisme", une demi-journée de rencontres organisée par l'OTI. Au programme : échanges, découvertes, partages d'expériences et inspiration.

Parmi les temps forts, une démonstration culinaire animée par l'influenceuse Magali Lamotte, une conférence du chef Jean-Pierre Côte du restaurant Le Patio à Fontvieille, puis une intervention sur la communication digitale proposée par Provence Tourisme. De nombreux



partenaires étaient également présents : Clé Vacances, Gîtes de France, Label Accueil à Vélo, France Travail, Tourisme & Handicap, ADEME, le Club des Entrepreneurs, Actium, les grands marchés de Provence.

Un rendez-vous appelé à devenir un incontournable.

Concours photo : montrez-nous votre coin préféré !

Cet été, l'Office de Tourisme lance deux concours photo sur le thème : « Mon coin préféré dans nos villages ». Ces concours auront lieu du 1er au 28 juillet et du 1er au 25 août 2025.

L'idée est simple : prendre une photo (selfie ou coup de coeur), la publier sur Facebook ou Instagram en identifiant @TerreDeProvenceTourisme et en ajoutant le hashtag #ToutelaProvenceenuneterre, avec le nom du village. Vous pouvez gagner un dîner au Petit Observatoire du refuge Les Animaux et Marino à Saint-Andiol (valeur 168 €) ou un bon chez Pistou et Romarin à Plan d'Orgon (valeur 150 €).

Les plus belles photos seront mises en avant sur nos réseaux sociaux. À vos appareils ! Tirage au sort les 29 juillet et 26 août.

Terre de fêtes : traditions, musique et moments partagés

Avec les beaux jours, les villages de Terre de Provence s'animent : bals, fêtes votives, feux d'artifice, soirées en plein air... l'été s'annonce festif et convivial. Parmi les temps forts, les charrettes ramées – décorées et tirées par des chevaux caparaçonnés – défilent en l'honneur des saints patrons comme Saint Éloi ou Saint Roch. Chaque commune célèbre ses traditions dans un esprit de partage. *Retrouvez l'agenda des festivités sur le site de l'Office de Tourisme ou en mairie.*



La culture provençale au cœur de Maillane

À Maillane, la maison natale de Frédéric Mistral, devenue musée, rouvre ses portes après une rénovation ambitieuse et une extension élégante. Ce lieu emblématique accueille les visiteurs dans un espace à la fois authentique et modernisé, dédié au poète et à la culture provençale.

Un nouveau parcours scénographié plonge dans l'univers de Mistral : ses manuscrits, lettres, objets personnels et souvenirs du prix Nobel. L'extension, portée par la municipalité, allie confort, accessibilité et fidélité à l'esprit du lieu.

Comme l'a souligné Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence Agglomération lors de l'inauguration : « *Ce nouvel espace sera sans aucun doute une étape incontournable des circuits touristiques et culturels de notre territoire.* »

Plus qu'un musée, la Maison Mistral est désormais un lieu de vie culturelle, animé par des expositions, lectures et événements tout au long de l'année. Un passage incontournable pour les amoureux de la Provence et de ses lettres.



L'EMPLOI, UNE DE NOS PRIORITÉ

Un engagement fort pour un territoire plus inclusif

Le 4 juin à Eyragues, Terre de Provence Agglomération a officiellement intégré le Comité Local pour l'Emploi (CLE) de l'arrondissement d'Arles, instance stratégique créée par la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi.

Aux côtés de l'État, de France Travail et des intercommunalités voisines, Corinne Chabaud, Présidente de l'Agglomération, Pierre-Hubert Martin, Vice-président au développement économique, et Jocelyne Couderc-Vallet, Vice-présidente à l'action sociale, ont représenté la collectivité lors de cette première réunion.

L'Agglomération avait dès le départ manifesté son intérêt pour participer à cette gouvernance collective. En intégrant le CLE, Terre de Provence entend porter la voix des communes et proposer des actions concrètes en lien avec ses compétences : développement économique, mobilité, petite enfance, logement.

Cette dynamique vise à répondre aux tensions de

recrutement, lever les freins à l'emploi, et mieux accompagner les publics les plus fragiles. Une démarche collective pour un territoire plus attractif, plus solidaire et durable.



Comité local pour l'emploi en présence de Cécile Lenglet, sous-préfète de l'arrondissement d'Arles (au centre).

DES MARCHÉS PUBLICS POUR SOUTENIR L'EMPLOI



La commande publique est aussi un levier d'inclusion. En intégrant des clauses d'insertion dans certains marchés, l'agglomération agit concrètement pour favoriser l'emploi des personnes éloignées du monde du travail.

Le principe est simple : lorsqu'un marché est passé (pour des travaux, de l'entretien, du nettoyage, etc.), l'entreprise retenue s'engage à réserver une part des heures de travail à l'embauche de publics en difficulté, comme des demandeurs d'emploi de longue durée, des jeunes sans qualification ou encore des bénéficiaires du RSA.

En 2024, 69 marchés « clausés » ont été réalisés sur le territoire du Pays d'Arles, représentant plus de 76 000 heures d'insertion et 231 personnes embauchées, dont une majorité a retrouvé un emploi durable dans les 12 mois suivant leur mission.

Terre de Provence s'inscrit ainsi dans une logique de développement économique solidaire : soutenir les entreprises locales tout en créant des opportunités d'emploi pour celles et ceux qui en ont le plus besoin.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : PRÉVENIR PLUTÔT QUE SANCTIONNER

En cette période estivale où la fréquentation des routes augmente avec l'arrivée des touristes, Terre de Provence Agglomération renforce ses actions de prévention pour une circulation plus sereine et plus sûre.

Un radar pédagogique au service des communes

Depuis plusieurs années, un radar cinémomètre est mis à disposition des communes, dans le cadre des actions menées par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Loin de toute logique de sanction, cet outil sensibilise les conducteurs aux risques d'une conduite imprudente : excès de vitesse, téléphone au volant, absence de ceinture...

Ce dispositif permet des contrôles ponctuels sur les axes fréquentés. Il vise avant tout à faire de la pédagogie, à alerter, à faire prendre conscience des dangers, notamment dans les zones très fréquentées en période de vacances. Il contribue ainsi à apaiser la circulation et à protéger les usagers les plus vulnérables : piétons, cyclistes, enfants.



LOGEMENT : VOTRE OPINION COMPTE

Logement, qualité de vie, territoire : votre participation peut nous aider à imaginer l'habitat de demain en Terre de Provence.

Terre de Provence Agglomération a lancé l'élaboration de son deuxième programme local de l'habitat (PLH). Outil stratégique et feuille de route opérationnelle, le PLH décline, pour une durée de six ans, les réponses locales à apporter en matière d'habitat et d'hébergement, de développement et d'adaptation de l'offre, pour tous les publics. Cette démarche a pour objectif de répondre aux besoins en logement et en hébergement des habitants actuels et futurs.

En moins de cinq minutes, aidez-nous à mieux connaître votre situation et vos attentes en répondant à l'enquête en ligne !



Scannez ce QR code ou rendez-vous à l'adresse web suivante : bit.ly/44kYE9n



LOGEMENT INDIGNE : TERRE DE PROVENCE PASSE À L'ACTION

Après l'entrée en vigueur du permis de louer sur le centre ancien de Châteaurenard en 2018, le dispositif a été étendu aux cœurs de ville de Barbentane, Cabannes, Orgon et Rognonas. Gage d'un habitat digne, il permet de contrôler l'état du parc locatif pour lutter contre les situations de mal-logement. Depuis 2024, il revient à Terre de Provence Agglomération d'infliger des amendes administratives aux propriétaires contrevenants.



Une démarche obligatoire avant chaque mise en location

Instauré par la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) en 2014, le permis de louer est un dispositif légal qui permet aux collectivités de contrôler l'état des biens mis à la location. Les élus de Terre de Provence ont fait le choix de le mettre en œuvre sous sa forme d'autorisation préalable à la mise en location, c'est-à-dire que chaque propriétaire d'un bien à la location situé dans l'un des périmètres concernés doit déposer une demande en cas de première mise en location ou de changement de locataire, avant la signature du bail. En effet, la démarche est obligatoire et l'autorisation préalable doit être jointe au contrat de bail.

Un outil de lutte contre le mal-logement

Suite au dépôt de dossier, une visite technique est organisée pour évaluer l'état du bien au regard des critères réglementaires de sécurité, de salubrité et de décence afin de garantir au locataire un logement parfaitement sécurisé. Plusieurs aspects sont étudiés, dans les parties privatives et les parties communes : structure du bâti, performance énergétique, installation électrique, chauffage, étanchéité, ventilation, risque de chutes, entre autres.

Des sanctions pour les propriétaires contrevenants

Selon le code de la construction et de l'habitation, lorsqu'un bailleur met en location un logement sans avoir préalablement déposé de demande, il s'expose à une amende au plus égale à 5 000 € (montant porté à 15 000 € en cas de nouveau manquement dans un délai de trois ans). Lorsqu'un bailleur met en location un logement en dépit d'une décision de refus de sa demande, il s'expose à une amende au plus égale à 15 000 €. Afin de s'assurer du caractère proportionné des amendes infligées dans le cas d'un défaut de permis de louer, Terre de Provence Agglomération a délibéré en décembre 2024 pour fixer leur méthode de calcul.

Premières amendes prononcées par Terre de Provence

Fin avril 2025, des amendes ont été notifiées par la communauté d'agglomération à trois propriétaires de logements situés dans les centres anciens de Cabannes et de Rognonas. À noter qu'avant toute sanction, conformément au code de la construction et de l'habitation, un délai d'un mois est laissé au propriétaire pour présenter ses observations et/ou régulariser la situation de son logement en déposant une demande a posteriori. Tout en s'inscrivant dans un dialogue de proximité avec ses administrés, Terre de Provence intensifie ainsi la lutte contre l'habitat indigne et contre les marchands de sommeil.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE : UNE SECONDE VIE POUR LES CONTENEURS À VERRE

Ils ont longtemps ponctué les rues de nos villages, silencieux mais essentiels. Aujourd'hui, les anciens conteneurs à verre de Terre de Provence entament une seconde carrière. Grâce à une vente aux enchères organisée par la collectivité, une centaine d'entre eux ont trouvé preneur. Deux entreprises les ont rachetés. Deux visions du réemploi. Un même engagement pour l'économie circulaire.

Chez Didelon, la coquille devient matière noble

Parmi les acquéreurs, la société Didelon, basée en Vendée, s'est illustrée par un usage aussi original qu'exigeant. Les conteneurs achetés à l'agglomération sont désormais réaffectés à la collecte de coquilles d'huîtres, d'abord auprès des professionnels de la mer et bientôt auprès des particuliers.

Le plus remarquable est l'utilisation des coquilles. DIDELOON la transforme dans sa totalité, sans générer le moindre déchet. Lavée, broyée, magnifiée, elle donne naissance à des pavés drainants, des substrats pour toitures végétalisées, mais surtout à une porcelaine d'exception.

Baptisée Kaomer, cette porcelaine biosourcée contient jusqu'à 30 % de poudre de coquille d'huître. Résultat : une matière d'un blanc intense et naturel, plus lumineuse que la porcelaine classique et désormais présente sur les tables de restaurants étoilés et grands palaces.

Chez Roumeas, du chantier au circuit court

Julien Ponsard, dirigeant du groupe Roumeas, voit dans ces conteneurs une solution concrète aux difficultés des artisans à accéder aux déchèteries classiques. Les conteneurs seront réhabilités par des entreprises locales et d'insertion, repeints et transformés en points de collecte pour les déchets de chantiers. « On favorise le réemploi plutôt que l'achat neuf, tout en soutenant l'économie



locale et l'inclusion professionnelle. Pour nous, c'est une démarche naturelle et cohérente avec notre ADN ».

Une politique qui a du fond et de la forme

Pour Éric Lecoffre, vice-président délégué à la gestion des déchets, cette opération illustre un engagement profond et structurant :

« Chaque matériel que nous remplaçons est une occasion de faire mieux. Le réemploi, c'est notre ADN. Cette démarche, c'est plus qu'une bonne idée : c'est une direction que nous prenons pour l'avenir. »

D'autres actions du même type ont déjà vu le jour : les anciens bacs roulants transformés en mobilier urbain, les pièces plastiques réutilisées pour sécuriser les déchèteries... Autant de petites révolutions silencieuses qui, bout à bout, redessinent notre rapport au déchet.



RÉGIE DES EAUX

AU SERVICE D'UN TERRITOIRE DURABLE

À Terre de Provence, la gestion de l'eau est bien plus qu'un service : c'est un engagement quotidien pour la qualité, la proximité et la durabilité. De l'investissement dans les réseaux à l'accompagnement des usagers, en passant par la performance environnementale et l'innovation technique, la Régie des eaux poursuit ses missions avec exigence et sens du terrain. Tour d'horizon des dernières actions.

Payer plus simplement, se rapprocher des usagers

En 2022, les élus de la Régie des eaux de Terre de Provence ont demandé à ce que les usagers de l'eau et de l'assainissement puissent payer leurs factures au mois, pour plus de souplesse et de sérénité au quotidien. Pour cela, une régie d'avances et de recettes a été créée, et cette facilité de paiement a progressivement été étendue à tout le territoire.

Avec le succès de ce service, et la volonté des élus à ce que le lien de proximité avec les habitants soit davantage renforcé, une nouvelle étape vient d'être franchie : la Régie des eaux assure désormais le recouvrement amiable de toutes les factures émises. Concrètement, chacun peut désormais se rendre en toute simplicité dans l'une des deux agences de Saint-Andiol ou de Châteaurenard, pour régler sa facture d'eau, d'assainissement, de travaux de branchement

ou encore de PFAC (participation au financement de l'assainissement collectif).

Un service de proximité, humain et accessible, pour que la gestion de l'eau reste un service public au plus proche des usagers.

Mieux connaître pour mieux investir dans l'eau de demain

La Régie des eaux de Terre de Provence a lancé début 2025 des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement collectif des eaux usées. Ces grandes études, diagnostic de l'état général des infrastructures, menées en partenariat avec le bureau d'études EGIS, se dérouleront jusqu'à mi-2026. Elles établiront la feuille de route des investissements de la Régie des eaux pour les prochains mandats.

En parallèle, la Régie des eaux ausculte les réseaux de distribution d'eau potable, longs de 430 kilomètres, en procédant à des campagnes de manœuvres de vannes et de détections de fuites par méthode acoustique.

Avec ces deux démarches complémentaires, la Régie des eaux renforce la connaissance de son patrimoine pour améliorer les services publics de l'eau et de l'assainissement et préserver la ressource.



Un nouveau champ captant pour sécuriser l'approvisionnement

Depuis sa création en 2020, la Régie des eaux de Terre de Provence poursuit le projet engagé par la commune de Rognonas de créer un champ captant sur son territoire, au lieu-dit du Mas du Temple. L'installation a été finalisée et mise en service en avril dernier, après autorisation préfectorale (coût de l'opération : 2,5 millions d'euros HT financée à 50 % par le Conseil départemental). L'interconnexion avec le réseau du Grand Avignon, qui depuis 1992 assurait l'approvisionnement de la commune, a été maintenue à titre de secours.

A terme, le champ captant du Mas du Temple à Rognonas constituera une pièce maîtresse de la sécurisation de la distribution d'eau potable, avec l'interconnexion programmée du réseau d'eau potable à Rognonas avec ceux de Barbentane (d'ici fin 2026), de Châteaurenard et de Graveson/Maillane.

À Verquières, une intervention maîtrisée et 100 % interne

Fin mai 2025, l'équipe des poseurs-canaliseurs de la Régie des eaux de Terre de Provence Agglomération est intervenue sur la commune de Verquières pour réaliser un chantier technique d'envergure. Objectif : poser une nouvelle canalisation d'eau potable en fonte, d'un diamètre de 60 millimètres, sous la route de Noves. Pour cela, une tranchée de 120 mètres de long et d'un mètre de profondeur a été creusée, permettant l'enfouissement de la conduite dans des conditions maîtrisées.

Après la réalisation des essais réglementaires et la réception du chantier, la canalisation a été mise en service, venant renforcer le réseau de distribution existant. Ce chantier s'inscrit dans le cadre du programme annuel de renforcement et de renouvellement du patrimoine communautaire, porté par la Régie des eaux. Il répond aux objectifs de sécurisation des infrastructures et d'amélioration continue de la qualité de service.

Ce type d'intervention traduit également la volonté forte de la Régie des eaux de mobiliser ses équipes internes pour la réalisation des travaux, chaque fois que cela est possible. Une démarche qui allie efficacité, montée en compétence et valorisation du savoir-faire technique présent au sein des services communautaires.

Une qualité d'eau exemplaire et des résultats conformes

- A : c'est l'indicateur global de qualité de l'eau distribuée en 2024 sur l'ensemble des unités de Terre de Provence (source : rapport annuel du contrôle sanitaire réglementaire rendu par l'ARS le 10 juin 2025). Comme les années précédentes, l'eau distribuée pour la consommation humaine est de très bonne qualité.
- Les rejets aux milieux naturels des stations d'épuration de Terre de Provence en 2023 ont été jugés réglementairement conformes par les services de l'Etat.



Indicateur global de qualité

A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

UNE AGGLOMÉRATION TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS

Borne tactile et application mobile, deux nouveaux outils pour rester connecté à votre territoire.

Moderniser pour une communication simple, directe et accessible

Terre de Provence Agglomération poursuit la diversification et la modernisation de sa communication pour être plus proche de ses habitants. Deux nouveautés concrètes viennent renforcer l'accès à l'information et aux services publics : une borne tactile et une application mobile disponibles pour tous.

Depuis cet été, une borne tactile interactive a été installée devant les locaux de l'agglomération. Accessible 7 jours sur 7, elle permet de consulter l'affichage légal numérique, comme l'impose la loi depuis 2022, mais aussi d'accéder à de nombreux services : horaires des déchèteries, infos sur les transports, démarches en ligne, offres touristiques, agenda du territoire...

Simple, intuitive et disponible à tout moment, cette borne devient un véritable point de contact citoyen, pensé pour tous les publics, même ceux peu à l'aise avec le numérique. Une manière concrète de rapprocher l'administration de ses usagers.

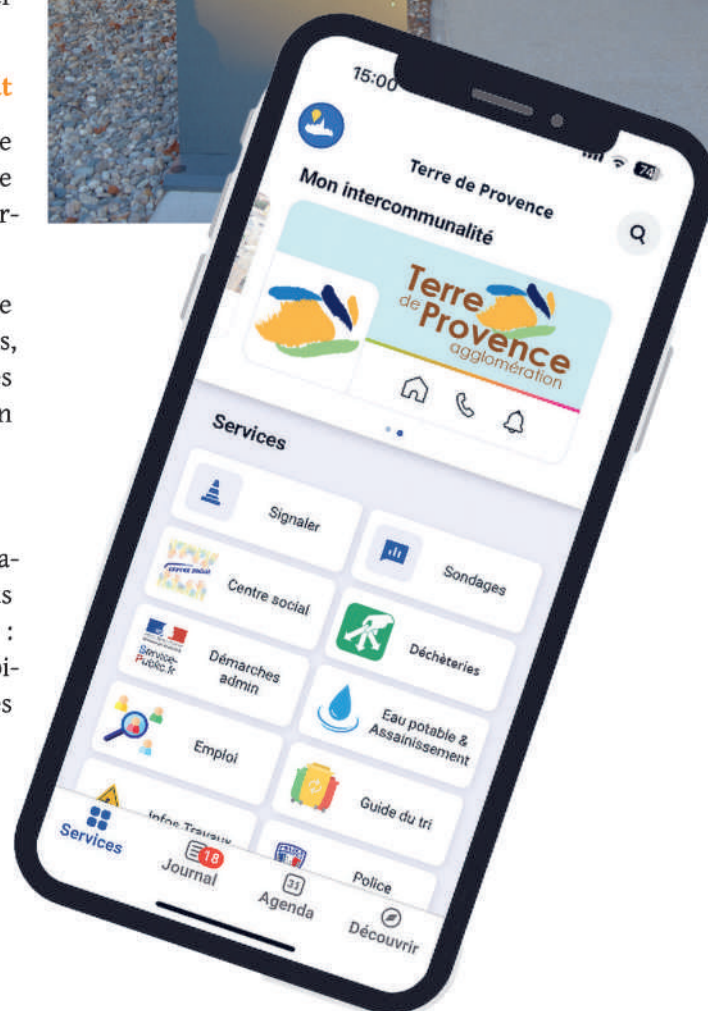
Une application mobile à portée de main dès le 15 août

À partir du 15 août 2025, une autre grande avancée verra le jour : le lancement officiel de l'application mobile Intramuros – Terre de Provence, gratuite et téléchargeable sur votre téléphone portable.

Dans votre poche, retrouvez toute l'actualité de votre agglomération et de votre commune, des alertes locales, les événements près de chez vous, les services utiles, les démarches pratiques, les numéros importants... Un lien direct entre vous et votre territoire.

Innover pour mieux vous informer

Avec ces deux outils, Terre de Provence met l'innovation au service de la proximité. L'information devient plus fluide, plus accessible, plus réactive. L'objectif est clair : rendre la vie quotidienne plus simple pour chaque habitant, tout en renforçant le lien entre l'agglomération, les communes et les citoyens.



INFOS UTILES - VOS SERVICES AU QUOTIDIEN

INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE 2025-2026

Pour les établissements de Châteaurenard, Orgon, Rognonas ou Saint-Andiol

www.transport-tdpagglo.monbus.mobi

Pour les établissements hors territoire, rendez-vous sur le site du réseau ZOU :

www.maregionsud.fr

RÉGIE DES EAUX

Régalez vos factures d'eau et d'assainissement en toute sécurité sur www.eaux-terredeprovence.fr/paiement-en-ligne

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ?

Des médiatrices numériques sont à votre disposition dans toutes les communes. Consultez le planning des permanences sur notre site Internet ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

www.terredeprovence-agglo.com/le-numerique-pour-tous

CONSEIL INFO ÉNERGIE DÉVELOPPEMENT

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé lors des permanences organisées dans vos communes.

Prenez rendez-vous sur www.terredeprovence-agglo.com/BENEFICIER-D-UN-CONSEIL-PERSONNALISE-ET-GRATUIT

CARTE CADEAU TERRE DE PROVENCE PETITS COMMERCES

Dispositif carte cadeau valable exclusivement dans les commerces de proximité indépendants de nos treize communes.

Pour les commerçants : Rejoignez le dispositif sur www.petitscommerces.fr/terredeprovence

Pour les particuliers, entreprises et associations : Commande en ligne : www.petitscommerces.fr/terredeprovence

Point de vente physique : Pâquerette et Pimprenelle, 68 Cours Carnot, Châteaurenard

GESTION DES DÉCHETS ET ENVIRONNEMENT

Nos déchetteries intercommunales, 5 sites à votre service :

Barbentane/Rognonas - Châteaurenard/Noves - Eyragues/Verquières - Maillane/Graveson - Mollégès

Horaires d'accès libre : mardi après-midi et jeudi toute la journée

Autres créneaux sur rendez-vous : www.rdv-decheterie.fr

Nouveauté : collecte des articles de sport et de loisirs dans les déchetteries de Maillane, Mollégès et Eyragues.

SOLUTIONS DE COMPOSTAGE

Équipez-vous auprès de Terre de Provence

Pour les jardins : Composteur 300 litres : 25 € Composteur 570 litres : 35 € - Bio-seau 10L : 2 €

Pour les intérieurs : Lombricomposteur 3 plateaux : 30 €

Distribution : lundi et mercredi après-midi au siège de Terre de Provence - 5 place Marius Chabrand- 13630 EYRAGUES

VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI

Terre de Provence recrute ! N'hésitez pas à transmettre vos candidatures à : recrutement@terredeprovence-agglo.com

NEWSLETTERS

Pour vous abonner aux infolettres de Terre de Provence, inscrivez votre adresse mail directement sur les sites :
www.myterredeprovence.fr - www.terredeprovence-agglo.com - www.eaux-terredeprovence.fr



**SOYONS TOUS RESPONSABLES
GARDONS NOS RUES PROPRES
STOP AUX INCIVILITÉS**

Rappel : les dépôts sauvages de déchets sont passibles d'une amende de 135 à 1500 €
(art. R634-2 du code pénal)